EKYLIS AUDIT

Groupe Numans

MJC DUCHERE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

www.numansgroupe.com
Lyon | Grenoble | Marseille | Paris | Lille

EKYLIS AUDIT

Groupe Numans

MJC DUCHERE

237 rue des Erables
69009 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

A l'assemblée générale de l'association MJC DUCHERE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MJC DUCHERE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association MJC DUCHERE à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Ekylis Audit
11 rue Guilloud
69442 Lyon Cedex 03

T. 04.72.68.87.87 - **I.** www.numansgroupe.com

Société de commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Lyon-Riom.
SAS au capital de 100 450 Euros. RCS de Lyon D 349 900 480

Lyon | Grenoble | Marseille | Paris | Lille

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués , sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les produits constatés d'avance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 18/05/2026

Le Commissaire aux comptes

EKYLIS AUDIT

PETER Géraldine

ANNEXE :
DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

Bilan Actif		Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement	I				
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires		5 520	3 271	2 249	4 089
Autres immobilisations incorporelles					
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Instal. techniques, matériel et outillages indus.		38 499	32 067	6 431	10 487
Autres immobilisations corporelles		165 839	86 409	79 430	10 210
Immo. corp. en cours, avances et acomptes		5 089		5 089	4 961
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés		2 120		2 120	2 120
Prêts					
Autres immobilisations financières		300		300	2 184
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	**II**	**217 366**	**121 747**	**95 619**	**34 051**
Comptes de liaison	III				
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés		23 059		23 059	24 906
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		122 758		122 758	74 087
Charges constatées d'avance		10 115		10 115	11 374
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		508 792		508 792	523 689
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**IV**	**664 724**		**664 724**	**634 057**
Frais d'émission des emprunts	V				
Primes de remboursement des emprunts	VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif	VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)		**882 090**	**121 747**	**760 342**	**668 108**

GP

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Total	Total
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		54 308	54 308
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Écarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		16 078	16 078
Autres réserves			
Report à nouveau		276 837	204 251
Excédent ou déficit de l'exercice		50 223	72 585
Situation nette		397 445	347 223
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement		95 273	
Provisions réglementées			
TOTAL DES FONDS PROPRES	**I**	**492 719**	**347 223**
Autres fonds propres			
Montant des émissions de titres associatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES	**I bis**		
Comptes de liaison	II		
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		26 038	38 121
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	**III**	**26 038**	**38 121**
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		26 000	27 700
Provisions pour charges		23 405	25 203
TOTAL DES PROVISIONS	**IV**	**49 405**	**52 903**
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 899
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		34 141	23 492
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		57 141	85 026
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		3 368	10 892
Produits constatés d'avance		97 530	108 551
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES	**V**	**192 181**	**229 860**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)		**760 342**	**668 108**

GP

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	4 524	3 845
Vente de biens et services		
Ventes de biens	3 100	2 074
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	173 440	151 313
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	717 068	717 829
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		7
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	4 244	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	9 498	15 967
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	33 121	
Autres produits	3 329	1 136
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**948 324**	**892 172**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	3 257	4 175
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	305 744	231 854
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	13 823	12 441
Salaires	415 522	416 677
Cotisations sociales	107 502	114 966
Dotations aux amortissement et dépréciations	12 830	12 231
Dotations aux provisions	6 000	10 079
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées	329	
Reports en fonds dédiés	21 038	38 121
Autres charges	13 847	8 718
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**899 893**	**849 263**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**48 431**	**42 909**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 792	2 419
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	**1 792**	**2 419**

GP

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Total	Total
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV			
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		**1 792**	**2 419**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)		**50 223**	**45 328**
Produits exceptionnels	V		41 816
Charges exceptionnelles	VI		14 559
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			**27 258**
Participation des salariés aux résultats	VII		
Impôts sur les bénéfices	VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		**950 116**	**936 407**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		**899 893**	**863 822**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**50 223**	**72 585**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	41 399	73 995
Bénévolat	58 624	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**100 023**	**73 995**
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	41 399	73 995
Prestations en nature		
Personnel bénévole	58 624	
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**100 023**	**73 995**

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 760 342 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 50 223 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

L'association a pour objet la gestion et le contrôle de la MJC de la Duchère. Elle a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux et offre à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes de développer leur personnalité et de se préparer à devenir des citoyens actifs et responsables d'une communauté vivante.

Son siège social est situé au 237, rue des Erable dans le neuvième arrondissement de Lyon.

GP

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03 (et du règlement ANC 2022-06) .

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

En juillet 2024, la MJC Duchère a déménagé ses bureaux pour permettre la rénovation des locaux mis à sa disposition. Les activités et les évènements de la saison 2024/2025 ont été organisés dans d'autres locaux. La MJC à fait son retour dans les locaux de la Duchère en septembre 2025.

Changements comptables

Cet exercice constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modification du plan comptable général (règlement ANC n° 2014-03) ainsi que du règlement 2023-03 relatif à la modification du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comtes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
Celui-ci à donné lieu aux reclassements suivants :
- le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux évènements majeurs et significatifs, les autres évènements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation.
- suppression du transfert de charges : classement dans les différents comptes proposés par le règlement en résultat d'exploitation.
L'application obligatoire des nouveaux règlements de l'ANC a conduit à une rationalisation des modèles de présentation du bilan et du compte de résultat, constituant un changement de présentation sans impact sur les capitaux propres ni sur le résultat net de l'exercice.
L'impact est mineur en termes de présentation pour l'entité.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition.

Amortissements

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- Concessions, brevets, licences : 1 à 3 ans,
- Matériel d'activité : 2 à 10 ans,
- Installations générales : 4 à 12 ans,
- Matériel de transport : 5 ans,
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans,
- Mobilier 3 à 10 ans,

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Provision

Une provision pour litige prud'homale à hauteur de 20.000 euros a été comptabilisée en 2023. Cette provision est toujours d'actualité et à été augmenté à 26 000€ compte tenu du jugement de l'affaire en 2026.

GP

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2025) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.96%.

La somme ainsi obtenue, majorée des charges patronales, est estimée au 31/12/2025 à 23 405 euros. Ces engagements ne sont pas couverts par une assurance spécifique.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 26 038,19 euros.

Contributions volontaires en nature

L'association, dans le cadre de la convention de partenariat avec la Ville de Lyon, bénéficie d'une mise à disposition de locaux, ainsi que de la prise en compte des charges afférentes.
Celles-ci sont évaluées de manière suivante :
- mise à disposition des locaux (Ville de Lyon) : 32 514,66 euros.
- évaluation des charges afférentes aux locaux (Ville de Lyon) : 8 884,76 euros.

Le bénévolat à été estimé à 526 heures valorisés à 24 euros charges comprises, auquel s'ajoute 275 heures de mise à disposition par le conservatoire de musique valorisés à 40 euros charges comprise et 1440 heures de mise à disposition par la ville de Lyon valorisés à 24 euros charges comprises pour un total de 58 624 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à 0 euro.

Produits constatés d'avance

L'activité réelle de l'association correspond à l'année scolaire puisque les inscriptions au activités proposées recouvrent la période de début septembre à fin août. Ainsi des produits constatés d'avance sont constitués en fin d'exercice à hauteur de 8/12eme des inscriptions enregistrées soit un montant de 69 670 euros.

Un produit constaté d'avance de 27 860 euros à été constaté au titre de la subvention DGF ALAE de 139 300 euros octroyée par la ville de Lyon. La subvention 2025 intègre 2/10ème du périscolaire correspondant à l'année 2026. Ces 2/10ème ont donc été afin que le montant de la subvention coïncide avec l'année civile.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont enregistrées dans le compte 131000 "subventions d'investissement", avec reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 747000.

GP

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	11 347		5 827	5 520
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**11 347**		**5 827**	**5 520**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	104 147		65 648	38 499
Autres immobilisations corporelles	127 973	76 484	38 618	165 839
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	4 961			5 089
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**237 081**	**76 484**	**104 266**	**209 426**
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 120			2 120
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 184			300
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**4 304**			**2 420**
TOTAL GÉNÉRAL	**252 732**	**76 484**	**110 094**	**217 366**

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements				Entrées
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	76 484			76 484		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	**76 484**			**76 484**		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements				Sorties
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles	5 827			5 827		
Total immobilisations corporelles	104 266			104 266		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	**110 094**			**110 094**		

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	7 258	1 840	5 827	3 271
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**7 258**	**1 840**	**5 827**	**3 271**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	93 660	4 055	65 648	32 067
Autres immobilisations corporelles	117 763	7 264	38 618	86 409
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**211 423**	**11 320**	**104 266**	**118 476**
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	**218 681**	**13 160**	**110 094**	**121 747**

		Ventilation des dotations			
Dotations	Dotations de l'exercice	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	1 840				
Immobilisations corporelles	11 320				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	**13 160**				

		Ventilation des diminutions		
Diminutions	Diminutions de l'exercice	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	5 827			
Immobilisations corporelles	104 266			
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	**110 094**			

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	300		300
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	23 059	23 059	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	114 844	114 844	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	3 255	3 255	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	4 659	4 659	
Charges constatées d'avance	10 115	10 115	
TOTAL	**156 232**	**155 932**	**300**

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés		34 141	34 141		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés		23 249	23 249		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		25 051	25 051		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés		8 841	8 841		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		3 368	3 368		
Produits constatés d'avance		97 530	97 530		
TOTAL		**192 181**	**192 181**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	54 308				54 308
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	16 078				16 078
Report à nouveau	204 251	72 585			276 837
Excédent ou déficit de l'exercice	72 585	-72 585			50 223
Situation nette	**347 223**				**397 445**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement			112 000	16 727	95 273
Provisions règlementées					
TOTAL	**347 223**		**112 000**	**16 727**	**492 719**

Commentaires : néant

Tableau de mouvements des subventions d'investissement

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
VDL - FOUR A PAIN	12 000		9 871	2 129
VDL - INVESTISSEMENT LOCAUX	30 000		5 662	24 338
VDL - BAR MJC	20 000		103	19 897
VDL - EVENEMENT EXTERIEURS	50 000		1 090	48 910
TOTAL	**112 000**		**16 727**	**95 273**

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
VILLE DE LYON - BAGOU	10 000		5 000			5 000	
VILLE DE LYON - DEMOS	7 000		7 000				
VILLE DE LYON - RAP	7 000		7 000				
DRAC / FEIACA	3 400		3 400				
CHANTIER JEUNES VILE	921		921				
DRAC ZAI ZAI	7 000		7 000				
VILLE ACTION EDUCATION CO	2 800		2 800				
CAISSE DES ECOLES		4 500				4 500	
LES PROJETS DES JEUNES		1 300				1 300	
METROPOLE - LA GRANDE DU		4 000				4 000	
PROJET CULTURE ZAI ZAI		7 190				7 190	
TOTAL	**38 121**	**16 990**	**33 121**			**21 990**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds dédiés - Contributions financières d'autres organismes

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
AGEFIPH		4 048				4 048	
TOTAL		**4 048**				**4 048**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges	20 000	6 000			26 000
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques	7 700		7 700		
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES	**27 700**	**6 000**	**7 700**		**26 000**
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires	25 203	25 203	27 001		23 405
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	**25 203**	**25 203**	**27 001**		**23 405**
TOTAL DES PROVISIONS	**52 903**	**31 203**	**34 701**		**49 405**

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients	2 000		2 000	
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**2 000**		**2 000**	
TOTAL GÉNÉRAL	**2 000**		**2 000**	

Commentaires : néant

Contributions volontaires en nature

Répartition par nature de charge		31/12/2025 Débit	31/12/2024 Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)			
	TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)			
MAD LOCAUX		32 515	56 901
MAD CHARGES		8 885	17 094
	TOTAL	**41 399**	**73 995**
862 - Prestation			
	TOTAL		
864 - Personnel bénévole			
MAD PERSONNEL		46 000	
BENEVOLAT MJC		12 624	
	TOTAL	**58 624**	
	TOTAL GENERAL	**100 023**	**73 995**

Répartition par nature de ressources		31/12/2025 Crédit	31/12/2024 Crédit
870 - Dons en nature			
	TOTAL		
871 - Prestation en nature			
MAD LOCAUX		32 515	56 901
MAD CHARGES		8 885	17 094
	TOTAL	**41 400**	**73 995**
875 - Bénévolat			
MAD PERSONNEL		46 000	
BENEVOLAT MJC		12 624	
	TOTAL	**58 624**	
	TOTAL GENERAL	**100 024**	**73 995**

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 365	5 932
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	30 095	41 664
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 321
TOTAL	**35 460**	**48 917**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	951	3 260
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**951**	**3 260**

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation	97 530	108 551
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	**97 530**	**108 551**

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	10 115	11 374
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**10 115**	**11 374**

Commentaires : néant

GP